



Ma banquière a t-elle le droit de refuser l'envoi d'un chèque

Par **Blandine**, le **04/04/2012** à **20:07**

Bonjour,

J'ai une autorisation de découvert de 300 €. Tous les mois, je suis obligé d'appeler ma banque pour que la personne chargée de mon dossier débloque ma carte bancaire afin de pouvoir effectuer un prélèvement. Aujourd'hui, elle refuse de me faire parvenir un chèque. Cela fait plus de 3 mois que je n'en ai pas reçu. Mes salaires sont versés le dernier jour du mois mais la plupart des prélèvements sur mon compte ont lieu les premiers jours du mois. A la fin du mois, je ne dépasse pas le découvert. A t-elle le droit ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

Blandine